



COMMUNE DE SAINTE-EULALIE-DE-CERNON

Compte- rendu du Conseil Municipal

Du 1 mars 2017 à 18h30

Présents : Thierry Cadenet, Frédéric Rigal, Julie Gély, Yoann Forestier, Marie-Laure Vinas, Philippe Viala, Célia Glandières, Julien Viala, Yves Gazzo, Sophie Muret.

Secrétaire de séance : Celia Glandières

Délibération frais de réception :

Adoption d'une délibération fixant et listant les dépenses pouvant être imputés dans les frais de réception, les frais de fêtes et cérémonies et de représentation du Maire.

>> Adopté à l'unanimité

Indemnité de conseil au Comptable du Trésor :

Le conseil municipal adopte une délibération relative à l'indemnité de la perceptrice de la trésorerie du Larzac à Nant pour paiement d'un montant de 349,53 € net.

>> Adopté à l'unanimité

Acquisition d'un micro ordinateur :

Le conseil municipal se prononce pour l'acquisition d'un nouvel ordinateur suivant le cahier des charges qui sera déterminé avec le SMICA, service qui s'occupe de la maintenance informatique.

Travaux église :

La rénovation de la porte de l'église et la réfection d'un vitrail seront réalisés pour un montant de 5 250 euros TTC. Adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 19h15